



**Louisville Métro**

## **INCITATIFS FINANCIERS ET PROGRAMMES DE PRÊTS**

Lorsque vous démarrez et développez votre entreprise, l'équipe de Louisville Forward est prête à vous aider à obtenir les incitations publiques en vigueur. Louisville Métro offre des incitations locales, notamment des prêts à faible taux d'intérêt, qui vous aident à financer le capital de démarrage, le fonds de roulement et les améliorations apportées aux propriétés commerciales, ainsi que des programmes d'abattement fiscal, afin de vous faire économiser de l'argent tout en développant votre entreprise.

### **METCO**

La Metropolitan Business Development Corporation (METCO) régit les prêts aux petites entreprises du gouvernement métropolitain et fournit une assistance financière par le biais de prêts commerciaux pour les entreprises nouvelles et en expansion, y compris des prêts pour les façades, l'accessibilité et le financement de l'écart entre les prêts bancaires. Ces prêts sont évalués en fonction du coût du projet et de la disponibilité des fonds, avec une variété de taux d'intérêt, selon le programme de prêt. La pré-demande est disponible en ligne. Voir au verso pour des informations plus détaillées sur les types de prêts et les conditions d'octroi.

[www.louisvilleky.gov/louisvilleforward](http://www.louisvilleky.gov/louisvilleforward)

### **MORATOIRE SUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

Le moratoire sur l'évaluation et la réévaluation foncière permet une dérogation à la valeur fiscale supplémentaire locale pour les améliorations ajoutées à l'évaluation d'une structure pendant cinq (5) ans. Les propriétés suivantes sont admissibles :

- Les structures de plus de 25 ans sont éligibles si les améliorations représentent au moins 25 % de la valeur de la propriété; ou
- Les structures situées dans une zone cible admissible (un secteur de recensement où au moins 70 % des résidents ont un revenu inférieur à 80 % du revenu médian du comté de Jefferson) sont admissibles si les améliorations représentent au moins 10 % de la valeur de la propriété; ou
- À l'issue du plan d'amélioration, la propriété admissible sera certifiée LEED.

[www.louisvilleky.gov/government/construction-review/tax-moratorium](http://www.louisvilleky.gov/government/construction-review/tax-moratorium)

### **MORATOIRE SUR LA TAXE DE FABRICATION**

Ce programme permet aux entreprises de bénéficier d'un allègement fiscal pour l'implantation ou l'expansion d'une usine de fabrication dans la région métropolitaine de Louisville. Le moratoire sur les taxes de fabrication permet de réduire les taxes foncières pour une période de cinq (5) ans dans les cas suivants:

- Une nouvelle entreprise de fabrication qui s'installe ou déménage dans la région métropolitaine de Louisville; ou

L'augmentation de la valeur d'un bâtiment/équipement pour une entreprise de fabrication existante qui étend ses activités à une nouvelle gamme de produits dans la région métropolitaine de Louisville.

[www.louisvilleky.gov/government/louisville-forward/redevelopment-incentives](http://www.louisvilleky.gov/government/louisville-forward/redevelopment-incentives)

# VIVRE. TRAVAILLER. CRÉER. INNOVER.

## FINANCEMENT DE L'ÉCART/PRÊTS AUX ENTREPRISES

**Prêt Midi** – permet de couvrir les frais de démarrage ou d'expansion aux propriétaires de petites entreprises. Ce prêt est offert à un taux d'intérêt minimum de 5 %, allant de 15 000 à 50 000 \$.

**Prêt à l'agro-industrie de Louisville** – Un fonds commun à faible taux d'intérêt destiné à aider les entreprises qui transforment des aliments cultivés par des agriculteurs du Kentucky et qui sont situées dans le quartier Portland. Les prêts sont offerts à un taux d'intérêt minimum de 3 %, jusqu'à 100 000 \$

**Prêt de financement d'écart** – fournit jusqu'à 25 % des coûts du projet, ou 200 000 \$, en déficit de financement, aux petites entreprises admissibles. Ce prêt peut être financé jusqu'à 10 ans à un taux minimum de 5%.

**Prêt de financement d'écart de petite taille et désavantagé** – fournit jusqu'à 50 % des coûts du projet, ou 200 000 \$, pour le manque de financement aux entreprises éligibles appartenant à des minorités ou à des femmes. Ce prêt peut être financé jusqu'à 10 ans à un taux minimum de 5%.

**Prêt écologique** – aide les entreprises à accroître leur efficacité énergétique et/ou à créer des emplois "écologiques". Ces prêts peuvent être utilisés pour des améliorations de l'efficacité énergétique ou pour des entreprises créant des produits ou des services écologiques. Les prêts sont offerts à un taux d'intérêt minimum de 3 %.

**Prêt façade** – à la disposition des propriétaires d'immeubles commerciaux pour revitaliser les quartiers commerciaux de Louisville. Les prêts pour les façades sont accordés pour des améliorations de la propriété extérieure, notamment le remplacement des portes et fenêtres, les façades de magasins, la réparation de la maçonnerie, le revêtement, la peinture, la menuiserie, la signalisation et l'aménagement paysager, et sont offerts à un taux fixe de 3 % sur 10 ans

**Prêt pour l'accessibilité** – offert aux propriétaires d'immeubles commerciaux dans le but de rendre les bâtiments plus accessibles aux personnes ayant un handicap physique. Les prêts sont limités à 15 000 \$ pour des améliorations de l'accessibilité extérieure ou intérieure et sont prêtés à un maximum de 100 % du projet total approuvé à un taux d'intérêt fixe de 3 %.

**Prêt de rénovation commerciale** – fournit un financement pour la rénovation de propriétés commerciales qui sont restées vacantes pendant une longue période et sont dans un état de délabrement. Sans des améliorations appropriées de la structure, il serait impossible pour une entreprise d'utiliser la propriété pour l'exploitation de son entreprise, la revente ou la location. Le prêt sera garanti par une hypothèque sur la propriété améliorée, mais d'autres garanties peuvent être utilisées à la place ou en plus de la propriété améliorée, tel qu'approuvé par le conseil d'administration de METCO.

**Programme de prêts pour la remise en état des friches industrielles (BCLP)** – permet aux propriétaires de friches industrielles et aux acheteurs potentiels de nettoyer les friches industrielles et de les remettre à un usage productif. Le BCLP offre un financement à faible taux d'intérêt uniquement pour la partie de nettoyage environnemental des coûts totaux d'un projet de réaménagement immobilier sur une friche industrielle.

**Prêt accélérateur d'entreprise** – offert aux propriétaires de petites entreprises nouvelles et en expansion dans les neuf quartiers de l'ouest de Louisville, afin d'étendre les services et produits disponibles. Les prêts peuvent atteindre 30 000 \$ pour les propriétaires d'entreprise dont l'entreprise est ouverte depuis moins d'un an et 50 000 \$ pour les propriétaires d'entreprise dont l'entreprise est ouverte depuis plus d'un an. Aucune garantie n'est requise ; le prêt est offert à un taux d'intérêt de 8 %.



Pour plus d'information, s'il vous plaît  
appelez-nous au 502.574.4140.  
[www.louisvilleky.gov/louisvilleforward](http://www.louisvilleky.gov/louisvilleforward)